

Réunion ordinaire du Comité social et économique de l'Établissement de Malvés

LE MARDI 19 OCTOBRE 2021

Procès-verbal

Étaient présents : À établir

Pour la Direction :

BECT Daniel, Directeur
GUINGAND Thomas, RH

Les membres titulaires:

FELTRIN-POUGET Johanna
IGLESIAS Cédric
MAZZINI Pierre
MORGAN de RIVERY Vincent
PEREA Fabrice
ROUSSEL Gaël
SAUVAN Jean-Louis
DANJEAN Cédric

Les membres titulaires excusés:

BOURDON Willy
FRESNO Jean-Charles
GONZALEZ Nicolas
GOURC Anne-Laure
WILLEMIN Stéphanie

Les membres suppléants:

BOUCHAMA Farid
GARDES Nathalie
MINAUD Sylvain
THUILLIER Christophe

Les membres suppléants excusés:

BENAIGES David
GIRARD Laurence
HAMONIC Pauline
LAUTIER Christian
LOUSTAU Nicolas

MARTINEZ Thierry
THOMAS Vincent
VERGÉ Sylvie

Les représentants syndicaux:

GRANIER Christophe
LAULHE Émeline
LAUQUE Vanessa

Les représentants syndicaux excusés:

SEVENIER François

ORDRE DU JOUR

I.	Validation du procès-verbal des CSE du 15/06/2021 et du 20/08/2021	2
II.	Informations du Président	2
III.	Point Covid-19.....	21
IV.	Point Ressources Humaines	22
V.	Commissions du CSE	29
VI.	Divers	33
VII.	Agenda des prochains CSE et commissions 2021	38

La séance est ouverte à 8 heures 40 sous la présidence de Monsieur Daniel BECT.

I. Validation du procès-verbal des CSE du 15/06/2021 et du 20/08/2021

Aucune remarque n'est formulée. Les membres procèdent au vote.

Les procès-verbaux des CSE du 15 juin et du 20 août 2021 sont approuvés à l'unanimité.

II. Informations du Président

Sûreté – Sécurité

D. BECT

En matière de sûreté, sécurité, trois événements ont été enregistrés sur la période pour les salariés Orano :

- un soin pour une irritation de l'œil (projection de détergent lors du nettoyage d'un vestiaire) ;
- un soin pour une plaie au niveau de la paume de la main (opération de nettoyage de verrerie, au laboratoire) ;
- un accident de trajet (chute en sortant du vestiaire central), occasionnant un traumatisme au niveau du pied.

Concernant les entreprises extérieures, plusieurs événements sont survenus, occasionnant 4 soins en infirmerie :

- un malaise (salle de repos) ;
- une piqûre de guêpe (désherbage, parking des entreprises extérieures) ;
- une brûlure superficielle sur les extrémités (contact avec une plaque chaude) ;
- une plaie au niveau de la main (contact avec une plaque dépassant d'une caisse).

Le nombre d'événements classés est nul à fin septembre. Un INES de niveau 0 a néanmoins été déclaré la semaine dernière suite à la réception d'un iso conteneur contaminé en provenance du Kazakhstan. Il apparaîtra dans les résultats du mois d'octobre.

Quatre signaux faibles ont par ailleurs été identifiés sur la période :

- une fuite HF sur la presse étoupe du four 3450 (01/09/2021) ;
- la chute d'un échantillon de NU, occasionnant une contamination du sol (03/10/2021) ;
- le choc d'un iso UF4 avec la passerelle du poste remplissage (22/09/2021) ;
- l'absence de renseignements sur les étiquettes des fûts APPAK (27/08/2021).

Plusieurs réunions d'audits et d'inspections se sont déroulées dernièrement.

Du fait de PEARL, un audit des Douanes s'est déroulé le 30 septembre pour agréer Orano Chimie-Enrichissement. Il s'est déroulé de manière satisfaisante.

Une inspection de la DREAL s'est tenue le 5 octobre en présence de la nouvelle inspectrice. L'inspection a porté sur le POI et sur le suivi des engagements. Les résultats sont positifs sur le POI, mais le sont moins sur les engagements. Plusieurs actions devront être menées pour corriger le tir, notamment au niveau de la finalisation du traitement des scories. La direction régionale de la DREAL prévoit une nouvelle visite début décembre.

Une réunion avec IRSN s'est déroulée le 13 octobre pour faire un point sur l'étude radiologique de site (ERS) conduite dans le cadre de l'Observatoire de surveillance environnementale également. L'IRSN est amenée à placer des balises chez les riverains et aux alentours du site dans le cadre de cette étude.

Une autre réunion s'est déroulée le 15 octobre avec les anciens salariés du site sur la construction de la matrice emploi/exposition), dans la continuité de l'étude épidémiologique.

Un élu du CSE

Ne serait-il pas judicieux d'associer les membres de la CSSCT à cette démarche ?

D. BECT

Cette étude n'est pas commanditée par Orano, mais par l'IRSN qui s'est autosaisie du sujet. Je vérifierai ce qui est prévu sur les autres sites. En tout état de cause, nous pourrions à minima prévoir des points réguliers en CSSCT.

Une élue du CSE

Les balises ont-elles d'ores et déjà été positionnées ?

D. BECT

Oui. Le positionnement a été réalisé par l'IRSN. Les premiers résultats sont en outre positifs.

Enfin, une inspection de la Commission européenne (Article 35) est prévue la semaine du 13 décembre

Production

D. BECT

Nous atteignons un réalisé de 1 017 tonnes en septembre, soit 67 tonnes de moins que le prévisionnel. Nous avons accumulé un retard de 1 084 tonnes par rapport au budget depuis le début de l'année.

Les cadences sur septembre sont toutefois en progression avec une semaine exceptionnelle (S39) à 45 tonnes par jour. Les cadences moyennes de septembre (34 tonnes journalières) sont égales aux cadences moyennes enregistrées de mars à juin.

Après une légère diminution, la qualité moyenne des rotations est remontée au-dessus de 94 % fin septembre.

En septembre, de nombreuses casses ont nui au bon fonctionnement de l'atelier vidange et à ses cadences. Il sera nécessaire de fiabiliser la partie mécanique de l'aspiration des fûts. Un groupe de travail sera mis en place pour mener ces actions de fiabilisation. Nous pouvons en revanche nous réjouir de la bonne marche des ISOFLASH et de la progression du taux de marche. Le suivi de la

qualité UO3 reste d'actualité. Si la qualité est encore variable entre les ISOFLASH 1 et 3, elle tend néanmoins à s'homogénéiser. En matière de FLUO, le fonctionnement à 6 fours a démarré depuis la dernière semaine de septembre. Nous avons été confrontés à des problèmes de bouchage des fours lors du redémarrage, mais la situation s'améliore après la reprise d'un certain nombre de réglages.

Un élu du CSE

Une décision a-t-elle été prise suite à la casse de la *(inaudible 0:19:06)* ?

D. BECT

Nous avons soudé deux corners sur la tête de l'arbre. Nous avons élagué l'arbre hier soir et démonté deux pales. La troisième l'est quasiment. L'agitateur ayant endommagé les *(inaudible 0:19:50)*, ces derniers devront être repris. Le serpentin doit par ailleurs être testé en pression pour s'assurer qu'il n'est pas endommagé. L'inspection est en cours. Nous envisageons d'arrêter la Purif dans la journée et de réduire la marche à trois fours, de telle sorte à ne pas arriver à un arrêt complet de la FLUO. Nous souhaitons éviter au maximum l'arrêt des fours pour éviter les dysfonctionnements liés au redémarrage. La cuve devrait être récupérée au plus tôt ce soir et au plus tard demain matin.

Un élu du CSE

Comment expliquez-vous cette casse ?

D. BECT

Il s'agit probablement d'une « rupture de fatigue ».

Un élu du CSE

Quelles sont les garanties existantes auprès des fabricants ayant fourni les agitateurs ?

D. BECT

Nous pourrions vérifier les clauses sur les contrats de fourniture, mais les délais de garantie sont probablement expirés.

Un élu du CSE

Ce type de problème n'existait pas sur l'ancienne usine.

D. BECT

L'activité de l'ancienne usine a démarré dans les années 60. Je n'ai pas connaissance de toutes les pannes et casses d'arbres qu'elle a pu connaître.

Un élu du CSE

À titre personnel, j'en ai vu peu en l'espace de 10 ans. Dernièrement, les accidents s'accumulent.

Un élu du CSE

Par qui ces arbres sont-ils fabriqués ?

Un élu du CSE

Sauf erreur de la part, ils sont fabriqués en Inde.

D. BECT

Nous n'allons pas faire le procès des fabricants, qui répondent à des spécifications très précises.

Un élu du CSE

Les casses à répétition sont anormales. Peut-être faudrait-il changer de fabricant pour une offre plus qualitative, quitte à payer un peu plus cher.

D. BECT

Le fait de changer de fournisseur ne réglerait pas nécessairement le problème si ce dernier se base sur les mêmes spécifications. Il serait peut-être plus judicieux que nous reconcevions l'arbre dans un premier temps. Le fournisseur ne fait que répondre à notre demande, sur la base des spécifications que nous définissons.

Un élu du CSE

Orano Projets a-t-il mal spécifié les équipements ?

D. BECT

Ce n'était pas le sens de mes propos. J'ai simplement indiqué que nous avons modifié la spécification d'équipement fournie par Orano Projets sur la 3105 et là 2106. Il est peut-être nécessaire que nous fassions la même chose sur la 2104.

Un élu du CSE

Orano Projets avait été également spécifié les capteurs plastiques à la vidange.

D. BECT

Nous commencerons par changer l'arbre, puis nous ferons un REX de cet événement. Sur la vidange, le sujet est tout autre. Nous prévoyons de refaire une étude cinématique complète pour vérifier que les renforts installés de part et d'autre pour solutionner des dysfonctionnements n'engendrent pas des dysfonctionnements ailleurs.

Les principales pertes enregistrées en septembre concernent d'une part la gestion de la qualité produit, consécutivement aux problèmes d'écoulement du four 100, et d'autre part la gestion des bouchages liés en particulier aux arrêts fréquents des fours (pannes sur les communs UO3 et UF4).

Philippe Coste**D. BECT**

L'état des stocks fait état d'environ 1 000 tonnes réparties entre les usines de Malvési et Pierrelatte. Les dernières rotations se situent au-dessus de 94,5 %. La qualité des fours a atteint entre 95,5 % et 97 % le week-end dernier.

Après un certain nombre de déboires, Philippe Coste a finalement redémarré. Il est toutefois en arrêt technique depuis dimanche dernier.

La production cumulée depuis le début d'année s'établit à 6 146 tonnes, soit une avance de 113 tonnes sur le budget. La production hebdomadaire s'établit à 271 tonnes.

Les pertes du mois de septembre sont essentiellement liées au bouchage des (*inaudible 0:29:16*).

Services industriels**D. BECT**

Concernant l'exploitation, diverses activités se déroulent actuellement sur le site.

- **Parc de concentrés**

Nous atteignons un total de 30 992 tonnes sur parc à fin septembre. Le RMCU a été révisé à 5 898 tonnes le 6 octobre 2021.

- **Station d'échantillonnage**

Le déverminage de la station a été conduit en semaines 38 et 39, engendrant plusieurs difficultés (problème d'étanchéité, réglages des capteurs, groupe hydraulique, etc.). La station a démarré le 4 octobre. Le délai d'acceptation moyen s'établit à 158 jours (120 jours contractuellement).

- **Activités Campagnes**

L'activité a été interrompue en raison de la formation de condensats dans les convecteurs. Des actions de purge sont en cours. La reprise est prévue cette semaine.

- **Lagunes**

La surveillance renforcée est toujours en cours. L'alternative à la vidange par drague pour B5 a été présentée à la DREAL et à l'ASN. Elle sera réalisée aux moyens de pelles mécaniques, comme cela avait été fait pour (*inaudible 0:31:36*).

Maintenance

D. BECT

Les indicateurs de maintenance s'établissent comme suit :

- contrôles périodiques et réglementaires : 99,30 % (pour un objectif de 95 %) ;
- en-cours avis correctifs : 1 024 Avis (pour un objectif inférieur à 500) ;
- RTRA : 18 (pour un objectif inférieur à 12) ;
- réalisation du préventif : 65,10 % (pour un objectif de 75 %).

Des actions de nettoyage de l'encours de correctif ont débuté. Un nombre important de retravaillages a été enregistré en semaine 36 suite à l'APM (four 50, compacteuse C2).

En matière de maintenance, plusieurs éléments sont par ailleurs notables :

- l'arrivée de Pierre Gourlet, qui aura en charge le pilotage des arrêts U6/U7 ;
- la définition des dates de l'arrêt d'hiver U7 2021 (arrêt de la production le 20 décembre, mise à disposition jusqu'au 24 décembre et redémarrage à partir du 5 janvier) ;
- la mise en place d'un groupe de travail et la conduite d'une analyse sur les actions de désensibilisation vis-à-vis des creux de tension ;
- la mise à jour de la note organisation de la maintenance afin de clarifier les rôles et responsabilités des différents pôles (intervention, méthodes, etc.) ;
- la mise en place d'un management visuel et d'une réunion hebdomadaire entre les chefs de pôle ;
- la présentation des slides de la dernière commission maintenance aux équipes de la maintenance et le lancement des premières réflexions, pilotées par les chefs de pôle.

Un élu du CSE

Concernant la clarification des rôles et responsabilités des différents pôles, il serait pertinent de définir dans un premier temps une vision générale de la maintenance afin que les salariés puissent faire le lien entre l'organisation mise en place et ce qui leur est présenté dans les fiches de poste. Ces derniers ne peuvent se prononcer sur les fiches de poste en l'absence de cadre général.

D. BECT

Les fiches de poste leur ont précisément été présentées après les orientations. Nous avons présenté le cap lors de la dernière commission Maintenance dans un premier temps, puis les fiches de poste réactualisées – notamment pour les superviseurs, qui sont les premiers concernés.

Un élu du CSE

Quelle est l'évolution du métier de superviseur ?

D. BECT

Le périmètre du poste est en cours de définition. Les superviseurs ont reçu un projet de fiche de poste qui fera l'objet d'un échange lors de la prochaine réunion de service.

Les interfaces entre les différents pôles (et les chefs de pôles) sont également en cours de clarification.

Un élu du CSE

Ce travail sera-t-il présenté en instance ?

D. BECT

Tout à fait. Nous vous présenterons la note d'organisation une fois qu'elle aura été mise à jour.

Investissements

D. BECT

Au niveau de l'unité TMI, plusieurs avancées sont à signaler.

Au Pôle « Etude et Réalisation » :

- la mise en service du monte-charge « Laboratoire » ;
- l'installation de la nouvelle PAC pour le conditionnement d'air du laboratoire ;
- la réparation de la toiture du « bâtiment SECQ », côté sud ;
- le renforcement du support vibreur de l'aspiration des concentrés à l'atelier « vidange ».

Au Pôle « Informatique Industrielle » :

- camera UF4 : amélioration de la performance et recherche de résultat de la qualité en ligne sur Deltav ;
- station d'échantillonnage : assistance au redémarrage de l'unité ;
- réseaux VIDEO : fiabilisation de l'archivage et préparation de l'extension camera sur les secteurs RECUP RECTIF FLUO (jump) ;

- cyber sécurité :
 - préparation en vue du renouvellement de la carte d'accès site avec amélioration du cryptage (réglementaire ANSSI) ;
 - mise en place de borne blanche USB KUB (hall direction et salle de contrôle) ;
- contrôle commande :
 - intégration DISSO NVH ;
 - préparation intégration NVH dans le système Deltav usine ;
 - assistance analyseur TVN.

Une élue du CSE

Qu'en est-il du renouvellement des cartes d'accès ?

D. BECT

Les badges et le système de lecture de badges seront modifiés afin de renforcer la sécurité. Les badges de l'ensemble des salariés seront renouvelés d'ici le 4 novembre.

Un élu du CSE

Les salariés devront-ils conserver leur ancien badge pour les machines à café ?

D. BECT

Ce point devra être clarifié. Différentes solutions seront étudiées. Dans un premier temps, les anciens badges seront effectivement conservés uniquement pour l'usage des machines à café.

Un élu du CSE

Les salariés sont équipés de plusieurs badges sur le site du Tricastin, qu'ils utilisent en fonction des lieux où ils se déplacent.

D. BECT

Ce n'est pas le cas à Malvési. En l'occurrence, les anciens badges ne seront conservés que pour les machines à café à court terme. En effet, les nouveaux badges sont plus sécurisés et nécessiteraient de sécuriser les machines à café, ce que nous ne prévoyons pas de faire. Trois solutions sont possibles : conditionner l'accès aux machines à un système de clé, ce qui suppose de modifier les lecteurs, conserver les anciens badges ou supprimer le système de badges sur ces machines.

Grands projets

Les faits marquants concernant les projets sont les suivants :

- **Atelier UO2**
 - chantier : calage du four de calcination terminé, fin de calage du four de réduction et mise en place d'un élévateur à godets en cours ;
 - essais : avancement conforme (hors fours), lancement d'un plan d'accélération pour les essais fours afin de résorber le retard fournisseur ;
 - Tricastin : démarrage de la campagne d'enfûtage U308, dont la fin est prévue le 25 octobre.

Un élu du CSE

À quelle date le démarrage de la campagne de distribution est-il prévu sur l'UO2 ?

D. BECT

Elle débutera mi-novembre.

- **Pérennité hydrofluoration**
 - Lot 1 – Travaux anticipés : balances conteneurs UF4 (travaux terminés hors raccordement ECC), réfection résine au 0 m réalisée à 95 %, travaux de peintures à prévoir au second semestre ;
 - Lot 1 – Travaux non anticipés (tenue de la charpente aux charges vent et séisme, prévention incendie, confinement et maîtrise ambiance thermique, mise en propreté) : APD en cours de finalisation, cahiers des charges en cours de rédaction ;
 - Lot 2 – Conformité sismique Hydrofluoration, Stockages HF et NH3 : CCT transmis à OP pour lancer l'APS.
- **« Events Récup » (production de NU pour NVH + DéNOx aux TVN)**
 - études en cours pour résolution des problématiques sur DéNOx (difficultés aérauliques et condensats) ;
 - mise en place de purge (collecteurs oxydes s41) en vue du redémarrage de l'activité oxyde ;
 - cabine d'aspiration des fûts U3O8 : début des essais de phase 2.
- **Rénovation Récupération**
 - montage de la centrifugeuse finalisé ;
 - essais de filtration sur les effluents boucle fluo à venir.
- **TEA**
 - chantier : fin des raccordements ECC, pose de la couverture décanteur terminée, reprise GC du fond du décanteur ;
 - début des essais de synchro prévu le 18 décembre.
- **PERLE – CERS**
 - travaux de réhausse de B6 en cours (fin prévue en novembre) ;
 - opérations de dragage de B6 en cours ;
 - présentation du scénario alternatif à la vidange B5 aux Autorités (DREAL et ASN) réalisée le 18 octobre.

Nettoyage des fûts vides

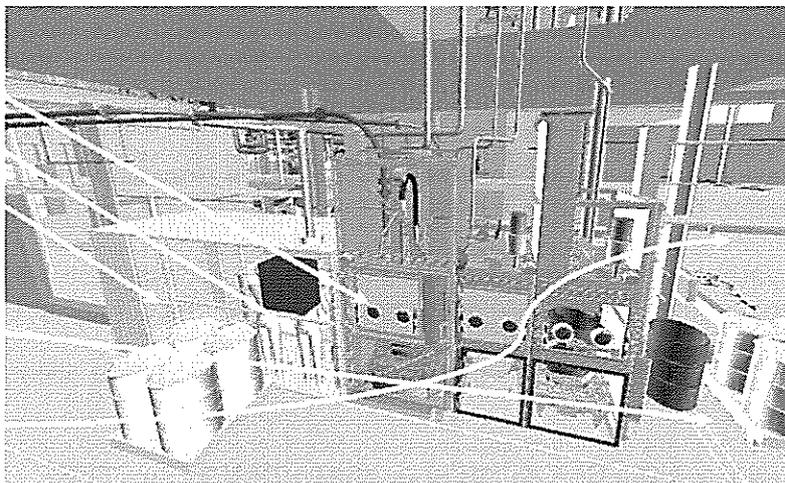
D. BECT survole le schéma d'implantation.

1. Implantation (indicatif pour les emplacements de matériel mobile)

Sas 2
Sas 3
Sas 4

Palette en déchargement

Palette en attente de contrôle RP



orano

28

Un élu du CSE

L'issue de secours de l'atelier est condamnée.

D. BECT

Une issue de secours est présente au niveau du portail.

Un élu du CSE

Elle n'est pas identifiée comme elle.

Un élu du CSE

Le portail n'est pas configuré en issue de secours.

D. BECT

Un blocker est présent au-dessus du portail. Nous estimons donc qu'il s'agit bien d'une issue de secours.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette configuration ultérieurement.

Il survole ensuite les modalités d'aspiration et de nettoyage des fûts.

2. Modalités

Quoi	Où	Comment
Aspiration de 4 fûts	Opérateur devant sas 2, les fûts vont sur convoyeur sas 3	Aspiration avec la canne d'aspiration de la cabine, 4 à la suite.
Équipement Tyvek + masque pano	Sas d'habillage récup	-
Cerclage	Sas 3	Après avoir récupéré les cerclages, cerclage sans outil spécifique (cerclage à sauterelle)
Nettoyage	Sas 3	Passage lingette humide au niveau du bourrelet, du haut du fût (à déterminer suite essais phase 3)
Contrôle RP 1 ^{er} niveau puis sortie du sas	Sas 3, Sas 4 (sortie) puis labo récup pour mesure frottis	Frottis de surface selon recommandations et formation qui sera effectuée, contaminamètre mis à dispo.
Évacuation	Sas 4 puis stockage palette dans l'atelier	Roule fut puis palette. Les palettes sont remises sur parc zone K après contrôle RP des agents RP site

orano

29

Une élue du CSE

Les conditions d'intervention au niveau des boîtes à gants ne sont pas évidentes.

D. BECT

Les essais de phase 3 permettront d'opérer d'éventuels ajustements.

Une élue du CSE

Les boîtes à gants sont d'ores et déjà en place.

Un élu du CSE

Quelle est la cadence prévue ?

D. BECT

Nous prévoyons de renouveler l'opération deux fois par an, sur des périodes de cinq semaines.

Un élu du CSE

Plusieurs scénarios étaient envisagés concernant le nettoyage du sas. Vous semblez avoir retenu le pire des trois.

D. BECT

(inaudible 0:55:17)

Un élu du CSE

(inaudible)

Un élu du CSE

(inaudible)

D. BECT

Un premier frottis est réalisé par l'opérateur avant le contrôle RP final.

Un élu du CSE

Qui sera en charge du changement des ronds de gant ?

D. BECT

Nous formerons les opérateurs pour le faire. Cette manipulation est loin d'être infaisable.

(inaudible)

Une élue du CSE

La formation dédiée aux changements des gants pourrait être proposée à la Station, pour les opérateurs. Elle donne satisfaction.

Une élue du CSE

Concernant le nettoyage des fûts, il avait été demandé d'installer le même dispositif qu'au niveau de la station d'échantillonnage. Cette demande a-t-elle été étudiée ?

D. BECT

De mémoire, les fûts tournent mais ne sont pas levés.

F. BOUCHAMA

Ils tournent manuellement, ce qui favorise l'apparition de TMS chez les opérateurs. Ce mouvement pèse sur les genoux, le dos et les coudes.

Un élu du CSE

Nous constatons que les salariés ne sont jamais placés au centre des projets. Des installations sont mises en place sans qu'ils ne soient consultés. L'ergonome est sollicité en bout de chaîne, alors que les outils sont d'ores et déjà installés. Cette logique n'est pas la bonne. Dans une démarche de prévention, il serait préférable de s'efforcer d'adapter l'outil à l'homme, et non l'inverse.

D. BECT

Une analyse ergonomique sera réalisée en condition réelle.

Un élu du CSE

Elle l'est tardivement. Il aurait été préférable qu'elle le soit avant que l'installation ne soit actée.

D. BECT

La conception est effectivement terminée. Nous ne pouvons pas revenir en arrière.

Un élu du CSE

Nous rappelons pourtant chaque fois l'importance de prendre en compte et de consulter les salariés en amont, mais en vain. Les décisions sont systématiquement prises sans eux. Vous ne nous écoutez jamais. Nous sommes pourtant présents pour représenter le personnel.

D. BECT

Nous ne pouvons pas revenir en arrière, mais nous corrigerons le tir sur la base des constats de l'ergonome.

Un élu du CSE

Ce fonctionnement est déplorable. L'ergonome et les élus ont alerté bien en amont sur les risques de l'installation en termes de postures.

D. BECT

La conception de la cabine devra tenir compte de plusieurs contraintes.

- le peu de place disponible, en raison de son implantation dans un atelier déjà en exploitation ;
- la nécessaire cohérence avec le schéma d'évolution de l'installation ;
- la nécessité de maintenir la circulation du personnel vers le SAS E/S de l'atelier et la sortie de secours, pour des raisons de sécurité ;
- la maintenabilité de la lyre vapeur (maintenance).

Une analyse ergonome est en cours sur le poste de travail de nettoyage et vidange des fûts vides (SAS3 et SAS4). Les essais ph3 de la cabine seront réalisés avec la config TQC pour ne pas impacter le démarrage de l'atelier UO2. Des modifications seront réalisées en intercampagnes pour répondre aux conclusions de l'analyse de l'ergonome. Le projet pourra capitaliser le REX des essais ph3 et prendre en compte les contraintes pour ne modifier qu'une fois la cabine.

Résultats financiers

D. BECT

À fin septembre, la production a atteint un réalisé à 6 614 tonnes pour un budget à 7 698 tonnes, soit un retard de 1 084 tonnes. Le coût de la plateforme enregistre un réalisé à 304,8 millions d'euros pour un budget à 313,1 millions d'euros, soit un boni de 8,3 millions d'euros. Les coûts de Malvési s'établissent à hauteur de 47,2 millions d'euros pour un budget à 48,6 millions d'euros, soit un boni de 1,4 million d'euros.

À date, le coût de revient unitaire s'établit à 9,27 euros.

Les coûts d'activité globaux sont en retrait de 500 000 euros, en raison notamment d'un effet « mensualisation » sur les coûts non cash.

Un élu du CSE

Comment calculez-vous le coût unitaire ?

D. BECT

Les coûts cash comprennent les frais de personnel, les achats, le variable (électricité, HF, ammoniac, etc.) et les taxes. Les coûts non-cash incluent les UFO du Tricastin (informatique, par exemple), la partie (*inaudible*) et les provisions, (*inaudible*). Sur cette partie, tout ne va pas dans le (*inaudible 1:10:30*), dans la mesure où certains coûts cash sont associés à un chiffre d'affaires et doivent donc être décomptés. Certaines dépenses sont effectivement refacturées, par exemple en matière de démantèlement.

(*inaudible 1:12:49*)

Divers

Impact de l'augmentation du prix du gaz et de l'électricité sur les coûts de plateforme et sur les coûts de revient de l'UF4 (impact sur les autres réactifs NH₃, HF, HNO₃ et dans quelles proportions ?)

D. BECT

Les réactifs évoluent à la hausse. L'ammoniac est particulièrement concerné, le prix de celui-ci étant corrélé au prix du gaz. En effet, les usines de production d'ammoniac sont largement consommatrices de gaz. La difficulté n'est pas tant l'augmentation du coût, mais le fait que les producteurs d'ammoniac ne savent pas refacturer leur surcoût à leurs clients.

Un élu du CSE

Indépendamment du coût, la problématique d'approvisionnement mérite d'être pointée.

D. BECT

Nous ne sommes pas concernés par cette problématique. (*inaudible*) nous a rassurés. Le site d'Ambès ne ferme pas.

Concernant l'électricité, nous bénéficions du taux de l'AREME jusqu'en 2023.

Un élu du CSE

(*inaudible 1:16:05*).

D. BECT

Nous pouvons faire une demande. Une partie de l'électricité n'est pas fournie au prix de l'AREME (42 euros du kilowatt).

Un élu du CSE

C'est le prix auquel EDF vend aux autres fournisseurs alternatifs.

D. BECT

Les fournisseurs d'énergie renouvelable en consomment une part importante. Nous pouvons bénéficier du prix de l'AREME sur une partie de notre consommation. Pour la partie restante, nous avons la possibilité de nous couvrir pour la durée du contrat (2022-2023). En l'occurrence, nous sommes couverts pour l'année 2022. Autrement dit, nous avons acheté de l'électricité avant la hausse des prix. Durant des années (notamment sur la période 2016- 2017), le prix était inférieur à 42 euros du kilowatt. Nous continuons donc à payer un tarif inférieur à 42 euros aujourd'hui, alors que les tarifs ont largement augmenté entre-temps. Ils étaient de l'ordre de 60 euros l'année dernière et avoisinent les 100 euros aujourd'hui.

Un élu du CSE

(*inaudible*) jusqu'en 2023.

D. BECT

Nous serons contraints de gérer différemment l'achat de l'électricité à l'avenir.

Un élu du CSE

Vous bénéficiez du même type de contrat que les concurrents (*inaudible*).

D. BECT

Durant des années, des sites tels que la Hague ont été couverts à 100 % au prix de l'AREME. Ce n'était pas le cas de Malvési. Nous sommes couverts pour 2022, mais pas pour 2023. Nous estimons que la hausse des tarifs aura une répercussion de l'ordre d'un million d'euros sur les coûts. Cela représente une augmentation entre 5 et 10 centimes du prix de revient.

Un élu du CSE

Par qui ce contrat est-il négocié ?

D. BECT

Un acheteur à Paris, spécialisé dans l'achat d'électricité, est chargé de suivre l'évolution des tarifs. Nous décidons à quel moment nous souhaitons acheter sur la base de ces courbes.

Un élu du CSE

La gestion s'effectue-t-elle site par site ?

D. BECT

Non. Elle est réalisée au niveau de chaque BU.

Un élu du CSE

(inaudible 1:20:51).

D. BECT

À l'époque où nous avons un marché mixte entre la diffusion gazeuse et les centrifugeuses, le prix était fixé en fonction de la diffusion gazeuse dans la mesure où le marché n'était pas alimenté sans cette dernière. Le marché acceptait de payer un tarif élevé. À titre d'exemple, lorsque Urenco possédait des centrifugeuses dans les années 90, Eurodif vendait à plus de 100 euros l'UTS.

Concernant l'HF, nous prévoyons une hausse de coûts de l'ordre de 200 000 euros en 2022. Ce marché est très volatile.

La production d'ammoniac est corrélée au prix du gaz. Nous estimons que nos coûts seront impactés à hauteur d'environ 400 000 euros si les prix du dernier trimestre 2021 se maintiennent en 2022.

L'acide nitrique est corrélé au prix de l'ammoniac et du gaz. Un impact de 400 000 euros est également à prévoir si les prix du dernier trimestre 2021 perdurent en 2022.

À date, seul l'impact sur l'HF est certain. L'évolution des prix sur l'ammoniac et l'acide nitrique dépendra de l'évolution des prix du gaz.

Un élu du CSE

Cela représente un surcoût de près d'un million d'euros sur le prix des réactifs.

Impact du coût de revient du transport UF4, par camion par rapport au train, sur les coûts de la plateforme et sur le coût de revient de l'UF4

Un élu du CSE

Nous souhaiterions savoir de quelle manière le choix du transport routier se répercutera sur les coûts en 2021. Dans la mesure où celui-ci s'avère moins onéreux que le transport ferroviaire, nous supposons qu'un effet positif est à prévoir sur le budget.

D. BECT

Non. L'impact ne serait positif que si le budget avait été élaboré sur la base du transport au rail, ce qui n'est pas le cas. Le budget a été réalisé sur la base du transport routier.

Un élu du CSE

Un retour au transport ferroviaire est-il envisagé ? Selon certaines rumeurs qui circulent actuellement, M. Knoche se serait exprimé en faveur d'un retour au rail.

D. BECT

Le rail présente l'avantage d'une meilleure sécurisation des transports. Il nous évite d'avoir des camions en circulation sur l'A9. En revanche, ce moyen de transport étant extrêmement prédictif, il facilite le travail des « détracteurs ». Les opposants peuvent plus facilement suivre nos déplacements.

Le transport ferroviaire coûte par ailleurs deux fois plus cher. Cet écart a en outre tendance à se creuser dans la mesure où nous avons optimisé le transport routier en chargeant davantage les ISO UF4 – ce que ne permet pas le poids des essieux des wagons.

Un élu du CSE

Nous devrions trouver des wagons plus petits et permettant de charger plus.

D. BECT

En tout état de cause, le rail présente des avantages et des inconvénients par rapport à la route. Une décision devra être prise en matière de transport.

Un élu du CSE

NPS se positionnerait-il sur le transport d'UF4 si nous nous dirigeons vers le rail ?

D. BECT

Le transport ne serait pas nécessairement assuré par NPS en direct.

Coût du contrat SUEZ sur le périmètre de l'activité, de l'exploitation et de la maintenance**D. BECT**

Le coût du contrat Suez s'établit à environ 1,3 million d'euros par an, la part fixe étant à hauteur de 800 000 euros et la part variable - réactifs dédiés au traitement des eaux pluviales - de 500 000 euros.

Le périmètre de Suez comprend l'exploitation et la maintenance des installations sur la partie osmose, évapo et step. Au niveau des utilités (traitement des eaux pluviales), ils sont également responsables de l'exploitation et de la maintenance de l'air comprimé, l'eau osmosée, l'eau déminéralisée, les quarts et les boucles froides associées.

Un élu du CSE

Le contrat a-t-il été renouvelé ?

D. BECT

Oui. Il l'a été cette année.

Un élu du CSE

Un appel d'offres a-t-il été conduit dans le cadre de ce renouvellement ?

D. BECT

Non. Nous sommes satisfaits du prestataire et nous avons souhaité le conserver. Ce dernier nous a semblé pro actif et force de propositions. Il a formulé plusieurs axes d'amélioration pour réduire un certain nombre de coûts, par exemple en optimisant notre consommation d'eau potable. Les pistes d'optimisation évoquées nous permettraient également de réduire les provisions d'exploitation en recherchant une nouvelle filière d'évacuation pour les boues et les concentrats.

Un élu du CSE

Pour quelle durée ce contrat a-t-il été renouvelé ?

D. BECT

Sauf erreur de ma part, il couvre une période de 5 ans.

Un élu du CSE

Combien de salariés travaillent-ils sur site pour le compte de Suez ?

D. BECT

Je pense qu'ils sont une dizaine.

Une élue du CSE

Seulement 4 ou 5 salariés sont présents en permanence sur le site.

(échanges inaudibles 1:34:05)

Un élu du CSE

Nous estimons que ce contrat est surpayé.

D. BECT

Je ne sais pas ce qui vous permet d'estimer le coût du contrat trop élevé.

Un élu du CSE

Nous sommes en lien avec l'ancien acheteur du contrat. Pour rappel, nous vous avons demandé pour quelle raison une blacklist a été éditée, celle-ci ayant abouti à évincer le coordinateur CGT Tricastin -Malvési de l'ensemble des contrats. Vous vous étiez engagé à nous apporter une réponse en CSE.

D. BECT

Je vous ai apporté une réponse. Le management des achats est géré par les achats, et non par moi-même.

Un élu du CSE

Nous devons donc comprendre que le management des achats a décidé latéralement d'évincer Alain Pecherand.

D. BECT

Je vous ai indiqué avoir remonté des comportements inappropriés d'une personne des achats vis-à-vis des salariés du site.

Un élu du CSE

Vous jetez l'opprobre sur le coordinateur Tricastin-Malvési. Ces accusations sont graves.

D. BECT

L'affectation et la gestion de l'organisation des achats sont gérées par le patron des achats. Je n'en suis pas responsable.

Un élu du CSE

Force est de constater que le patron des achats a transmis une blacklist à l'acheteur en lui indiquant que le site de Malvési avait fait la demande que les contrats soient retirés au coordinateur.

D. BECT

Je n'ai pas connaissance des faits que vous mentionnez.

Un élu du CSE

Qu'entendez-vous par « comportements inappropriés » ?

D. BECT

Ils désignent des comportements qui ne sont pas cohérents avec la charte de valeurs du Groupe.

Un élu du CSE

Avez-vous fait un signalement ?

D. BECT

(inaudible)

Un élu du CSE

Je demande une suspension de séance.

La séance est suspendue de 10 heures 10 à 10 heures 35.

[Les échanges sont déjà en cours au moment où la séance reprend]

Un élu du CSE

Vous avez établi une blacklist, ce qui a été confirmé par le patron des achats lui-même. Nous vous demandons d'assumer les faits. Il s'agit d'une sanction que vous avez prise contre un salarié représentant du personnel.

D. BECT

Il n'est pas salarié de Malvési. Je n'ai aucun pouvoir de sanction sur ce salarié.

Un élu du CSE

Vous avez pourtant fait le choix de lui retirer cinq contrats de Malvési.

Un élu du CSE

Dans la chronologie des faits, c'est votre dénonciation qui a permis au responsable des achats de prendre une décision. L'éviction du coordinateur trouve donc son origine à Malvés.

D. BECT

Je n'ai pas connaissance du processus décisionnel qui a été appliqué sur le site du Tricastin.

Un élu du CSE

La blacklist a été éditée suite à votre dénonciation. Il s'agit de faits.

D. BECT

J'entends vos remarques. Pour ma part, je suis incapable de déterminer quel a été le déclencheur des faits.

Un élu du CSE

Nous regrettons que vous n'assumiez pas vos actes. Cette situation est grave.

Dans son mail, Alain Pecherand s'étonne de l'absence d'appel d'offres et demande quels intérêts sont défendus : ceux de Suez ou ceux d'Orano. Cela représente-t-il à vos yeux un « comportement inapproprié » ?

D. BECT

Non. Je n'ai pas de commentaire particulier sur ce comportement.

Un élu du CSE

Pourriez-vous nous préciser quel est le « comportement inapproprié » auquel vous faites allusion ?

D. BECT

Il s'agit d'un comportement témoignant d'un manque de respect. Comme indiqué, je ne peux vous donner plus de précisions. En tout état de cause, le patron des achats est responsable de la gestion de son périmètre.

Un élu du CSE

La dénonciation émane de vous, et non du patron des achats. Nous vous demandons donc des précisions.

Avez-vous été témoin de ces comportements ou vous ont-ils été rapportés ?

D. BECT

J'ai été témoin d'une partie de ces comportements.

Un élu du CSE

Pour quelle raison le coordinateur peut-il conserver certains contrats à Malvés et pas d'autres ?

D. BECT

Je n'en ai aucune idée.

Un élu du CSE

Cette personne s'occupait des Achats depuis plus du 30 ans. Cette éviction du jour au lendemain est pour le moins surprenante.

D. BECT

Je vous propose de poursuivre.

Un élu du CSE

Nous n'en resterons pas là.

D. BECT

Je respecte votre position.

Coût du contrat SAI sur le périmètre de l'activité, de l'exploitation et de la maintenance**D. BECT**

Le coût du contrat SAI s'établit à environ 150 000 euros pour la mise à jour des plans DPID.

Un élu du CSE

Ces activités étaient à l'origine assurées en interne.

*

Un élu du CSE

Concernant l'arrêt des chaudières, vous avez demandé par mail qu'aucune réclamation ne soit faite à l'encontre des fournisseurs en dépit des déperditions de vapeur rencontrées sur site. Pour quelle raison ne demandez-vous pas des compensations, comme le prévoit le contrat ?

D. BECT

Les chaudières ne relèvent pas de Suez, mais de Dalkia. Les pénalités sont déclenchées à partir d'un certain nombre d'heures de perte de vapeur. Ces pertes sont suivies mensuellement. Or, à date, ce seuil n'a pas encore été atteint. Aucune réclamation ne peut donc être effectuée pour le moment. Nous n'hésitons pas à lancer des réclamations à l'encontre des fournisseurs lorsque la qualité de service n'est pas conforme au contrat, dès lors que nous le pouvons contractuellement.

Certaines pertes de vapeur sont survenues lors de la coupure électrique du 26 janvier, puis le mois dernier lors de l'arrêt.

Un élu du CSE

Quel est le seuil permettant de déclencher une réclamation ?

D. BECT

Je ne l'ai pas vérifié. Je sais simplement que le nombre d'heures n'a pas été atteint.

Point sur le contrat incinérateur**D. BECT**

Des échanges sont prévus concernant le management de ce contrat, (*inaudible*) novembre, notamment à l'occasion d'une offre pour 2022.

Une étude a été menée en vue de parvenir à un incinérateur rentable pour le site. Nous étudierons la proposition technique qui en découle.

Un élu du CSE

Le nouveau cahier des charges s'est avéré problématique pour Orano DS. Il leur était demandé d'assurer l'exploitation avec un seul conducteur. Le passage des caristes en 2x8 impliquait par ailleurs que les conducteurs se retrouvent seuls la nuit et le week-end.

D. BECT

Nous avons demandé à Orano DS d'étudier plusieurs pistes d'optimisation du contrat de telle sorte à ce que l'activité reste rentable. La configuration à laquelle vous faites référence est l'une de ces pistes, mais elle n'est pas la seule. Certaines sont envisageables, d'autres ne le sont pas. Certaines pistes seront donc écartées pour parvenir à une proposition réalisable, qui reposerait a priori sur un changement de technologie. Nous étudierons la rentabilité globale de l'activité sur la base de la proposition qui nous sera transmise. Nous devons également évaluer la faisabilité dans le cas où nous ne disposerions plus de bois à l'avenir.

J'espère que nous parviendrons à conserver une technologie efficace et moins coûteuse que le traitement de déchets classique à l'ANDRA. Compte tenu de la reprise des scories non traitées dans le passif et du surcoût de fioul que nous avons enregistré en 2021, nous nous rapprochons dangereusement du coût de traitement des déchets compactables sur un site tel que le Tricastin.

Un élu du CSE

Quel est ce coût ?

D. BECT

Le coût du traitement au Tricastin est de l'ordre de 20 euros par kilo. À Malvési, nous nous situons aux alentours de 15 euros, contre moins de 10 euros auparavant.

« Lieux de vie »

Travaux des vestiaires (postés, base vie, laboratoire)

D. BECT

Nous recevrons les casiers civils d'ici la fin de l'année. Concernant la réfection des vestiaires du laboratoire, des devis ont été demandés.

Réfection de la salle de repos des postés

D. BECT

Les fauteuils ont été commandés. Des devis ont été demandés pour le rafraîchissement de la peinture. Le carrelage du réfectoire sera remplacé.

III. Point Covid-19

1. État sanitaire sur le site : nombre de personnes malades de la Covid, cas contacts, bilan équipes postées

D. BECT

À date, nous n'avons pas de cas confirmés ni de cas contact.

2. Point sur la seconde vaccin ARN messenger des personnes vaccinées avec Jansen

D. BECT

Les vaccinations sur site ont repris dans le cadre des rappels du vaccin Janssen.

IV. Point Ressources Humaines

1. Point effectifs

D. BECT

À fin septembre, les 244 salariés inscrits à l'effectif se décomposent comme suit :

- 213 CDI ;
- 8 absences longue durée ;
- 7 alternants ;
- 16 mesures d'âge.

Depuis le mois dernier, nous avons enregistré 7 arrivées (3 recrutements externes, 3 contrats d'apprentissage et une mobilité en provenance d'ODS La Hague) et 7 sorties (1 décès, 1 fin de contrat de professionnalisation, 3 fins de contrat d'apprentissage et 2 fins de stage).

Un opérateur a basculé en arrêt longue maladie le 13 septembre, du fait d'une absence supérieure à 3 mois.

Une élue du CSE

Nous avons demandé que les noms soient inscrits dans les tableaux afin que nous puissions identifier plus facilement les entrées et les sorties. Nous avons du mal à nous repérer.

D. BECT détaille le nom des personnes entrantes et sortantes de l'effectif.

2. Point emploi

SQE

D. BECT

Plusieurs postes sont actuellement à l'affichage au département SQE :

- un technicien radioprotection et dosimétrie ;
- un technicien méthodes HST ;
- un technicien d'analyse laboratoire (deux) ;

Un candidat a été identifié pour le poste d'ingénieur gestion filière déchets.

Une élue du CSE

Quand l'arrivée de ce candidat est-elle prévue ?

D. BECT

Nous devons dans un premier temps lui soumettre une proposition. S'il l'accepte, sa prise de poste pourrait se faire d'ici la fin d'année.

Production**D. BECT**

Concernant ensuite les recrutements en production, les postes à l'affichage sont les suivants :

- un technicien bureau Travaux et consignation NVH ;
- un ingénieur junior d'exploitation.

Les entretiens sont en cours.

Un élu du CSE

À quel poste l'ingénieur junior d'exploitation est-il rattaché ?

D. BECT

Il s'agit d'un poste que nous avons ouvert depuis le début de l'année. Pour rappel, nous avons prévu d'intégrer deux ingénieurs débutants : un aux services industriels et un à la production. Nous avons recruté un candidat aux services industriels, mais le poste n'a pas encore été pourvu en production.

Département technique**D. BECT**

Les profils que nous recherchons actuellement au département technique sont variés :

- un superviseur Travaux Mécanique et Chaudronnerie (NVH) ;
- un responsable opérationnel Mécanique Chaudronnerie ;
- un technicien Méthodes et Fiabilisation (F/H) ;
- un responsable Département Technique ;

Projets**D. BECT**

Un chef de lagunes a été recruté. Sa prise de poste est prévue début janvier 2022.

Direction**D. BECT**

Un poste de responsable performance opérationnelle a été ouvert. Les entretiens sont en cours.

Services industriels

D. BECT

Concernant les services industriels, seul un poste de technicien d'installation NVH est actuellement à l'affichage.

Recrutement 5x8

D. BECT

Concernant le recrutement de conducteurs, 4 candidats ont été identifiés. Les entretiens se poursuivent pour identifier un cinquième profil.

4 référents techniques ont été recrutés. Les dates d'entrées en fonction s'échelonnent entre le 1^{er} décembre 2021 et le 1^{er} septembre 2022. Un 5^e candidat a été identifié. Une proposition lui sera soumise prochainement.

Un opérateur NVH rejoindra les équipes début 2022. 5 autres profils doivent encore être identifiés.

S'agissant du remplacement des opérateurs de production, plusieurs recrutements ont été finalisés. Les entretiens se poursuivent pour les postes à pourvoir restants.

Gréement 5x8

D. BECT

Nous devons mener des recrutements supplémentaires pour compléter les équipes. Les entretiens se poursuivent.

3. Point RH

Absentéisme

D. BECT

Le taux d'absentéisme s'établit à 5,74 % au niveau de l'Usine, contre 4,15 % en août.

Bilan semestriel des heures supplémentaires

D. BECT

Nous avons enregistré un total de 4 492,45 heures supplémentaires entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2021. La répartition de ces heures par département est la suivante :

- Département technique : 1 857,37 heures ;
- Département Procédé – Excellence opérationnelle : 20,25 heures ;
- Département Production : 1 374,59 heures ;
- Département SQE : 862,17 heures ;
- Département Services industriels : 378,07 heures.

Une élue du CSE

Pourrions-nous avoir le détail par service, au sein des départements ?

D. BECT

Je ne sais pas si ce niveau de détail peut être communiqué. Je prends note de votre demande.

Une élue du CSE

Cela nous permettrait d'identifier les services dans lesquels le recours aux heures supplémentaires est le plus massif. La lecture par département est un peu large.

Un élu du CSE

Nous souhaiterions une répartition des heures supplémentaires par service ou a minima par nombre de salariés. Les données telles que présentées ici ne nous éclairent pas.

Un élu du CSE

Les heures de délégation sur le temps de repos sont-elles incluses pour les postés ?

D. BECT

(inaudible)

Un élu du CSE

Elles ne devraient pas être comptabilisées en heures supplémentaires.

Une élue du CSE

Près de 4 500 heures supplémentaires ont été réalisées en l'espace de 6 mois, soit en moyenne 18 heures par salarié. Cependant, cette moyenne ne nous éclaire pas dans la mesure où nous savons que les heures supplémentaires sont réparties très inégalement entre les services et les salariés. Nous souhaiterions donc connaître le nombre de salariés ayant réalisé ces 4 500 heures supplémentaires ainsi que le nombre maximal d'heures supplémentaires réalisés. Nous souhaiterions par ailleurs connaître, en fin d'année, le nombre d'heures payées et le nombre d'heures placées dans le CET. Cela nous permet de mieux appréhender l'usage que les salariés font de ces heures supplémentaires.

Un élu du CSE

Il est important que nous ayons une vision précise de la situation en prévision des négociations qui s'ouvriront sur le temps de travail, conformément au souhait de M. Knoche.

D. BECT

Nous vérifierons comment nous pouvons vous fournir plus de précisions.

Suivi de l'intéressement premier semestre 2021**D. BECT**

À fin septembre, la production d'UF4 s'établit à 1 528 tonnes pour une cible semestrielle de 5 469 tonnes. Nous restons donc en retard pour l'heure.

Concernant la qualité UF4, nous enregistrons 3 % de citernes dont la qualité est inférieure à 93,5 %. Nous sommes largement en deçà du seuil des 10 %. Ce critère est donc au vert.

Enfin, le critère relatif à la station d'échantillonnage est également au vert bien qu'aucun fût n'ait été traité à date. En effet, ce critère est largement réalisable.

Une élue du CSE

Nous avons toutefois pris du retard.

D. BECT

Non. Le planning jusqu'à la fin de l'année devait permettre de passer quasiment 3 800 ou 4 000 fûts, en intégrant les rangers. Les 3100 seront donc largement atteints.

Un élu du CSE

Combien de fûts les rangers rajoutent-ils ?

Un élu du CSE

Ils comptent pour 1 246 fûts.

D. BECT

Ils ne sont pas tous sur 2021. Une partie est rattachée à janvier 2022.

Un élu du CSE

Le critère sera donc atteint.

Un élu du CSE

Pourriez-vous préciser l'ordre de grandeur du retard que nous avons accumulé en production ?

D. BECT

Nous comptabilisons 1 084 tonnes de retard à fin septembre par rapport au budget. Nous devrions donc finir l'année entre 9 700 et 9 800 tonnes, ce qui implique que nous produisons environ 4 700 tonnes au cours du second semestre.

Un élu du CSE

Nous vous demandons d'intégrer le retard accumulé en production, en pourcentage de la cible, dans les prochaines présentations.

Questions diverses**Point sur la mise en place du parcours d'intégration prévue pour la rentrée de septembre 2021****D. BECT**

Nous avons mis à jour le fascicule réalisé par Nathalie, du service RH. Nous revoyons par ailleurs le parcours d'intégration. Un groupe de travail est actuellement dédié à la question et devrait finaliser ses travaux d'ici le mois de décembre.

Un élu du CSE

Les nouveaux entrants ont des difficultés à obtenir l'ensemble des accès informatiques dont ils ont besoin pour travailler. Cela leur prend parfois plus de deux mois, et la situation ne tend pas à s'améliorer. Ils font face à un véritable « parcours du combattant » au niveau informatique (ouverture des droits, accès aux progiciels, etc.).

D. BECT

Nous vous invitons à nous faire remonter ce type de situations.

Un élu du CSE

Nous le faisons.

Une élue du CSE

Les visites médicales ne suivent pas non plus lors des intégrations.

Accès aux procès-verbaux définitifs des CSE, via le réseau, pour tous les salariés Orano CE Malvési

Un élu du CSE

Nous vous demandons de mettre en place un répertoire accessible par tous sur le réseau.

D. BECT

Souhaitez-vous que l'accès soit paramétré en lecture seule ou en modification ?

Un élu du CSE

Les documents peuvent être en lecture seule, sauf pour les personnes déposant les fichiers (a priori le service RH).

Une élue du CSE

Il serait judicieux de déposer les annexes et l'ordre du jour dans le dossier en complément du procès-verbal.

D. BECT

Très bien.

Point sur l'installation d'une nouvelle badgeuse au CIME

D. BECT

Cette installation sera effective d'ici la fin de l'année.

Une élue du CSE

Nous souhaiterions que la badgeuse soit installée à un endroit permettant de comptabiliser le temps d'attente lors de l'entrée ou de la sortie sur site.

D. BECT

Nous ne pouvons pas faire communiquer le réseau qui gère l'accès au site avec le reste des outils informatiques.

Une élue du CSE

N'est-il pas envisageable de prévoir deux badgeuses ?

D. BECT

Nous ne le prévoyons pas.

Un élu du CSE

Que prévoyez-vous pour les salariés de la maintenance ?

D. BECT

Depuis cet été, chaque salarié peut badger sur n'importe quelle badgeuse.

Une élue du CSE

Nous ne le savions pas.

D. BECT

C'est ce que nous avons modifié lors des travaux du poste de garde. Certains salariés de la maintenance préféraient se garer au parking extérieur. Ils peuvent entrer par l'accès nord et, dans ce cas, ils n'ont pas besoin de se déplacer jusqu'au bâtiment technique pour badger.

Un élu du CSE

Nous manquons déjà de place sur ce parking. Nous avons demandé que le parking libéré pendant les travaux du poste de garde reste ouvert.

(inaudible)

D. BECT

Nous avons fait des travaux pour améliorer le sol et je n'ai pas le sentiment que la situation est aussi catastrophique que vous le dites.

Un élu du CSE

Le fait que les salariés se garent sur des places non marquées est problématique. Cette situation pourrait engendrer des accidents sur le parking. Nous l'avons signalé à plusieurs reprises en CSSCT, mais nous n'avons pas été entendus.

D. BECT

Je remonterai le point à Jean-Michel Fulconis.

Dates des RTT direction pour l'année 2022**D. BECT**

Nous n'avons pas encore arrêté les dates. Nous vous les présenterons au mois de novembre.

Présentation du bilan des astreintes (mise en place du suivi en août 2020)**D. BECT**

J'ai étudié la question avec Nathalie, mais nous ne savons pas ce qui a été mis en place en août 2020.

Un élu du CSE

M. Guingand s'était engagé à préparer un outil permettant de suivre les heures réalisées en astreinte, qui sont actuellement noyées dans les heures supplémentaires.

D. BECT

Je prends note de votre demande.

Présentation de l'accord groupe QVT

Un élu du CSE

Cette présentation était prévue en CSE, mais elle n'a pas été réalisée.

D. BECT

Je pensais qu'elle avait été réalisée. Nous pourrions l'organiser.

V. Commissions du CSE

1. Élection du suppléant au CSEC Orano CE

Un élu du CSE

Ce poste est vacant suite au départ de M. Perea. Nous devons donc désigner un nouveau suppléant. Quels sont les candidats ?

Seul M. Thomas (CGT) se présente.

Les membres procèdent au vote. M. Thomas est désigné suppléant au CSEC d'Orano CE à l'unanimité.

2. Compte rendu de la CSSCT

F. BOUCHAMA

Une CSSCT s'est tenue le 18 septembre dernier. Une visite a été organisée à cette occasion. Elle a démarré par la station, où plusieurs évolutions sont notables.

- Un élévateur rotatif a été mis en place pour le nettoyage des fûts afin que les opérateurs n'aient pas à s'accroupir lors de la manipulation. Nous demandons la mise en place d'un système similaire à la sortie de la cabine d'aspiration de NVH afin de nettoyer les fûts dans de bonnes conditions.
- Le chariot thermique a été remplacé par un chariot électrique.
- La mise en place du nouveau système de chauffage a permis de supprimer le propane.
- Un sas pour le personnel a été ajouté à proximité du sas d'entrée matériel. Il contribue à l'amélioration des conditions de travail.
- Concernant la cheminée, nous préconisons de mettre le préleveur à l'abri des intempéries.

La visite s'est poursuivie à la Dénox, où nous avons également pris note de plusieurs observations.

- Sur le circuit ammoniac, nous avons constaté l'absence de vannes cadenassables pour les interventions, contrairement à ce qui est fait en Fluo.
- Nous nous sommes interrogés sur la mise en place d'une protection sur le réchauffeur électrique.
- Les presse-étoupes des vannes électriques sont siliconés.
- Nous avons regretté la présence de palans manuels pour les interventions sur catalyseurs.

Enfin, nous nous sommes rendus dans la cabine.

- Le scénario retenu pour le nettoyage nous semble être le pire parmi tous ceux qui ont été envisagés.

- Nous avons constaté que les palans de manutention - à l'entrée - étaient manuels, mais M. Fulconis nous a indiqué qu'ils seraient remplacés par des palans électriques.

D. BECT

Je n'en avais pas connaissance.

F. BOUCHAMA

Si ce n'est pas le cas, nous vous le demandons.

- Concernant la vidange des fûts, nous regrettons que l'aspiration soit manuelle. Nous aurions préféré que la canne d'aspiration soit également motorisée.
- Nous nous sommes interrogés concernant le débit de pose, mais nous n'avons pas obtenu de réponse.

3. Point sur les Commissions

Contrôle URSAFF

Un élu du CSE

Le CSE a été soumis à un contrôle URSAFF sur les exercices 2018, 2019 et 2020. Nous nous sommes rendus sur le site du Tricastin en présence de (*inaudible*), la secrétaire administrative, Vincent Thomas et Nicolas Gonzalez. Le contrôle s'est déroulé sans accroc.

Nous avons simplement été rappelés à l'ordre concernant la participation des retraités aux voyages. Si nous pouvons faire bénéficier les retraités au CSE, cela implique en revanche le versement d'une cotisation d'un montant correspondant à environ 8 % de notre contribution à l'URSAFF. Autrement dit, nous devons verser une cotisation de 80 euros à l'URSAFF pour une participation de 1 000 euros. De ce fait, nous proposerons de modifier notre fonctionnement à l'avenir. La proposition consistera à augmenter la subvention versée à l'Amicale des Retraités, mais à interrompre toute subvention directe du CSE aux retraités. Ce fonctionnement nous permettrait de ne régler la cotisation URSSAF qu'une seule fois, lors du versement à l'Amicale. Cette dernière serait ensuite responsable de s'organiser au mieux pour répartir la dotation entre les bénéficiaires dans le cadre des voyages et activités du CSE. En tout état de cause, les activités du CSE resteraient ouvertes aux retraités.

Reversement de 0,02 % de la masse salariale au CSEC

Un élu du CSE

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et à compter de 2021, nous devons reverser 0,02 % de la masse salariale pour le fonctionnement du CSEC. Le budget de fonctionnement distribué chaque année au CSE représentera 0,22 % de la masse salariale pour tenir compte de ce reversement.

Je vous propose donc de soumettre la délibération suivante au vote : « *Le CSE d'Orano Malvési s'engage à verser 0,02 % de la masse salariale pour le financement du CSEC* ».

Nous ne savons pas si une rétrocession sera effectuée dans le cas où le CSEC ne consommerait pas l'ensemble de son budget de fonctionnement.

La délibération est soumise au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

Colis de Noël

Un élu du CSE

La livraison des colis de Noël est attendue courant novembre en vue d'une distribution début décembre.

Activité gymnastique**Un élu du CSE**

La reprise de l'activité de gymnastique a été sollicitée. Nous nous interrogeons sur les conditions possibles de reprise de cette activité, qui est organisée dans une salle fermée.

Un élu du CSE

Il serait pertinent d'avoir l'avis du médecin du travail.

Un élu du CSE

La reprise aura lieu après la distribution des colis de Noël dans la mesure où ces derniers seront stockés dans la salle utilisée pour le cours de gymnastique.

Chèques cadeaux**Une élue du CSE**

Il nous a été demandé s'il était possible d'avancer la date de distribution des chèques cadeaux enfants. La distribution de ces derniers implique toutefois un travail significatif pour le CSE. En effet, il est nécessaire de faire émerger les salariés à la fois pour les colis et pour les chèques cadeaux.

Les chèques cadeaux sont en général distribués entre le 15 novembre et le premier décembre. Il me semble que cela laisse suffisamment de temps pour les dépenser avant Noël.

Sortie ski**Un élu du CSE**

La sortie ski est complète. Nous avons essayé d'augmenter le nombre de places disponibles, mais le nombre de chambres est limité. Nous avons toutefois pu obtenir une chambre supplémentaire, portant le nombre total de places disponibles à 19. Au total, ce voyage devrait concerner une cinquantaine de personnes (les salariés et leur famille).

Nous espérons que la sortie ne sera pas perturbée par le Covid-19.

Passtime**Un élu du CSE**

Le Passtime peut être commandé dès aujourd'hui et jusqu'au 5 novembre. Il se présente sous forme d'une version dématérialisée. Nous avons négocié ce Pass au tarif de 45 euros, sachant que le prix « tout public » s'élève à 90 euros. Il donne droit à des offres découvertes sur le secteur (réductions sur différents commerces et restaurants locaux), mais plus largement à des offres permanentes dans toute la France. Des réductions sont par exemple proposées sur certains parcs d'attractions ou forfaits de ski. Certaines offres s'étendent à l'étranger (PortAventura en Espagne, par exemple).

Subventions**Un élu du CSE**

Une subvention de 500 euros a été attribuée à la section volley.

Une subvention de 500 euros a également été attribuée au festival du cinéma social, comme chaque année.

Nous avons clôturé 5 comptes de sections inactives dans le mois : 1 compte au Crédit Agricole, 3 comptes au Crédit Mutuel et 1 compte à la Caisse d'épargne. Ces fermetures nous permettront de nous affranchir des frais pour tenue de compte associés, qui n'étaient pas justifiés dans la mesure où il s'agissait de sections inactives.

Nous avons revu la dotation du CSE au titre de 2020. Suite au recalcul, il s'avère qu'il manquait finalement 18 000 euros.

4. Point sur le Plan d'Action Handicap

Ce point n'appelle pas de commentaire particulier.

5. Point Activités Sociales et Culturelles

Ce point n'appelle pas de commentaire particulier.

6. Tenue du CSE en présentiel pour l'ensemble des élus

D. BECT

Nous sommes contraints de respecter la jauge de la salle de réunion. Nous ne sommes donc pas en capacité d'admettre l'ensemble des élus lors des CSE. Des échanges sont toutefois en cours au niveau du Groupe concernant l'évolution de la situation. Nous vous tiendrons informés dès lors que la reprise en présentiel sera envisageable plus largement.

*

Un élu du CSE

Concernant la tenue de la prochaine commission cantine, une date sera déterminée avec M. Guingand lors de son retour.

*

Un élu du CSE

Nous allons lancer la commande de viande et de charcuterie auprès de la maison Bertrand, à Lézignan. Nous avons essayé de lancer une offre comparable il y a quelques années, mais nous avons été contraints d'y mettre fin en raison de certaines contraintes - notamment lié à la chaîne du froid. En l'occurrence, et afin de remédier à ce problème, les produits ne transiteront pas par le CSE. Un catalogue a été envoyé aux salariés. Ces derniers pourront choisir leurs produits et préparer un chèque à l'ordre de la maison Bertrand directement. Le CSE n'encaissera pas les chèques.

La livraison s'effectuera ensuite sur le parking ou à la base vie. L'endroit exact reste à déterminer. La Maison Bertrand sera présente pour livrer les commandes directement, le CSE ne disposant pas des installations nécessaires pour les stocker et ne souhaitant pas engager sa responsabilité à ce niveau. Le Bureau assurera simplement l'interface. Les salariés pourront également aller récupérer leurs produits directement à la Maison Bertrand s'ils le souhaitent, ou s'ils ne sont pas présents le jour de la livraison. Les deux options sont possibles.

VI. Divers

1. Retour sur la commission de suivi du plan d'action maintenance

D. BECT

Pour rappel, les objectifs de la politique de maintenance ont été définis comme suit :

- maintenir la disponibilité de l'outil afin de respecter les objectifs de production et de qualité actuels et futurs, en maîtrisant les coûts de maintenance ;
- assurer le fonctionnement des installations conformément aux référentiels réglementaires légaux en matière de sûreté, de sécurité et d'environnement tout en maintenant les standards liés à l'activité en terme de cybersécurité et de protection physique ;
- répondre au besoin de longévité et jouvence des installations, en adéquation avec les enjeux industriels et commerciaux à venir.

Cette politique est structurée autour de 5 piliers :

- le respect des standards ;
- la maîtrise des coûts et budgets ;
- l'adaptation de l'organisation maintenance au besoin usine ;
- la maîtrise du « cœur de métier » Maintenance Orano Malvési ;
- le déploiement des outils d'excellences opérationnelles, d'amélioration continue et de digitalisation.

Nous devons, et ce pour chacun de ces 5 piliers :

- nous assurer de la bonne réalisation des contrôles réglementaires et périodiques ;
- exécuter les opérations de maintenance ;
- fiabiliser les installations et les interventions ;
- maîtriser le cycle de vie des installations ;
- maîtriser la pertinence et la disponibilité du stock de pièces de rechange.

Une réflexion est menée pour identifier les évolutions à apporter à l'organisation actuelle, de telle sorte à répondre aux enjeux industriels et financiers du site.

Axe CPER/CREG

L'objectif du CPER/CREG est de garantir la bonne marche des contrôles réglementaires et périodiques afin de s'assurer de la conformité des installations. Ces dernières doivent être conformes à la réglementation en vigueur, à notre référentiel ainsi qu'à nos standards de cybersécurité et de protection physique.

L'organisation actuelle repose sur une cellule dédiée, créée chez Engie début 2021. À date, nous nous interrogeons sur l'intérêt de réinternaliser le suivi de CPER/CREG compte tenu des nouvelles priorités établies (action classée en Priorité 3).

Opérations

L'objectif est double :

- exécuter les opérations de maintenance correctives, préventives et conditionnées nécessaires, aussi bien lors des périodes de production que lors des arrêts programmés de maintenance, et ce dans le respect des processus définissant leur gestion et réalisation ;
- développer la maintenance prédictive sur des équipements choisis dans le cadre d'une généralisation future.

Trois grands types d'opérations de maintenance méritent d'être distingués :

- les interventions ECM ;
- les interventions mécaniques ;
- la gestion des arrêts programmés de maintenance.

Les résultats du préventif témoignent d'une amélioration, même si les efforts devront être poursuivis. Concernant les retravaillages, un pic a été enregistré au mois d'août en raison de l'arrêt. L'encours de correctif est remonté depuis quelques mois.

Les interventions ECM reposent actuellement sur une équipe OCE 5x8, une équipe OCE de superviseurs HN, une équipe ENGIE HN/P2 et une astreinte ENGIE le week-end. Sur le métier électricité et instrumentation, l'organisation actuelle est fonctionnelle. En revanche, il est proposé de réévaluer le grément de l'équipe interne 5x8 ECM compte tenu de l'évolution de périmètre (UO2, TEA, etc.). Cette action a été classée en Priorité P2.

Les interventions mécaniques reposent quant à elles sur une équipe OC de superviseurs HN, des équipes ENGIE en HN/P2/P3 (en semaine) et une astreinte ENGIE le week-end.

Plusieurs problématiques ont été relevées sur le métier mécanique.

- La charge de travail est importante pour les superviseurs mécaniques.
- La qualité de la préparation réalisée par Engie n'est pas suffisante.
- La réactivité sur le dépannage n'est pas suffisante.
- La planification des opérations reste fragile.
- L'encours de correctif n'est pas sous contrôle.

Dans ce contexte, il a été proposé de définir les interventions mécaniques dont la réinternalisation apporterait une valeur ajoutée. En fonction de ce premier tri, il conviendra de définir le grément et les horaires de l'équipe de mécaniciens OCE (action classée Priorité 1). Il est également prévu de recruter un RO mécanique et de réévaluer le grément de l'équipe de superviseurs HN (Priorité 1).

Concernant l'arrêt (APM U6/U7), l'organisation actuelle est structurée autour d'un responsable d'arrêt OCE. La préparation et la réalisation des interventions sont sous-traitées.

Les constats sont les suivants :

- une qualité de préparation insuffisante ;
- des retravaillages trop pénalisants pour le redémarrage ;
- des coûts importants.

Il est proposé de redéfinir la part de préparation sous-traitée et celle conservée en interne (action classée en Priorité 1).

S'agissant du volet préventif/prédictif, une réflexion sera menée sur la réinternalisation du suivi du préventif (vibrations, CND, etc.) – action classée en Priorité 2 – ainsi que sur l'intérêt de mettre en place des outils prédictifs (Priorité 3).

Fiabilisation

L'objectif de la fiabilisation est de fiabiliser les installations et les interventions :

- par la mise en place, le suivi et l'analyse d'indicateurs permettant de juger de l'état des installations et de l'efficacité des interventions (TRS /TRG, MTBF /MTTR) ;
- par la remise à niveau du processus d'analyse d'évènements liés à la fiabilité (FRAF) et en renforçant la notion de pertes de production (en quantité comme en coûts) ;
- en maintenant à jour les éléments nécessaires à la bonne réalisation des interventions tels que les modes opératoires, les plans et nomenclatures.

Une cellule méthode a été créée pour capitaliser les connaissances et mettre à jour notre base documentaire (Pdr, mode opératoire, documentation, nomenclature, préventif). Une réunion de suivi des pertes entre la production et la maintenance a été mise en place.

Les actions proposées consistent d'une part à finaliser les recrutements au sein de l'équipe méthodes (Priorité 1), d'autre part à étudier les pistes d'amélioration du processus de mise à jour des plans (Priorité 2).

Cycle de vie

L'objectif consiste ici à maîtriser le cycle de vie des installations :

- par l'utilisation et la maîtrise d'une GMAO unique et exhaustive, regroupant toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation des interventions ;
- par l'identification avec l'exploitant des éléments critiques pour la Sûreté/Sécurité (MMR et EXS), pour la Qualité (EIQ) et pour la production (EIP), la définition des contrôles nécessaires et la formation des personnes les réalisant ;
- par l'identification des installations à risque susceptibles de dégrader la performance et la définition d'un plan budgété de Gros Entretien (GE) ;
- en faisant évoluer l'outil de production et les infrastructures du site en lien avec les services ou départements concernés afin de prendre en compte les obligations réglementaires et/ou prescrites, de fiabiliser le fonctionnement et d'améliorer les performances.

L'organisation actuelle repose sur :

- des techniciens méthodes, en charge du respect de nos standards et de la mise à jour de SAP ;
- un superviseur mécanique, en charge des améliorations de fiabilité et de la gestion d'obsolescence des installations.

Il est proposé de re définir les périmètres entre les petites modifications, les GE et les TN (Priorité 2).

Gestion des pièces de rechange

L'objectif est de maîtriser la pertinence et la disponibilité du stock de pièces de rechange

- par la définition de la notion de « père technique » et la nomination de ceux-ci ;
- par l'analyse des stocks « dormants » et des besoins sur le plan disponibilité pour optimiser le stockage sur site ;
- par la mise en place d'un processus d'échange et d'analyse avec la gestion de stock centrale ;
- par la capitalisation et l'analyse des achats directs et via les contrats de maintenance.

L'organisation actuelle est basée sur la reprise de la gestion des pièces de rechange par l'équipe méthodes.

Il est proposé de mettre à jour le processus et l'interface avec le magasin (Priorité 2).

Étapes suivantes

En synthèse, les actions proposées sont les suivantes :

- définir les interventions mécaniques dont la réinternalisation apporterait une valeur ajoutée, le grément et les horaires de l'équipe de mécaniciens OCE (Priorité P1) ;
- recruter un RO mécanique et réévaluer le grément de l'équipe de superviseurs HN (Priorité P1) ;
- finaliser les recrutements au sein de l'équipe méthodes (Priorité P1) ;
- redéfinir la part de préparation APM sous-traitée et celle conservée en interne (Priorité P1) ;
- réévaluer le grément de l'équipe interne 5x8 ECM compte tenu de l'évolution de périmètre (Priorité P2) ;
- étudier les pistes d'amélioration du processus de mise à jour des plans (Priorité P2) ;
- définir les périmètres entre les petites modifications, les GE et les TN (Priorité P2) ;
- mener une réflexion sur la réinternalisation du suivi du préventif (Priorité P2) ;
- mettre à jour le processus et l'interface avec le magasin (Priorité P2) ;
- analyser l'intérêt de mettre en place des outils prédictifs (Priorité P3) ;
- mener une réflexion sur l'intérêt de réinternaliser le suivi des CPER/CREG (Priorité P3).

S'agissant des prochaines étapes, la méthodologie proposée est la suivante :

- lancement de groupes de travail par ordre de priorité P1, P2 et P3 ;
- définition de propositions concrètes d'évolution d'organisation ;
- chiffrage des coûts globaux de maintenance (OCE + ENGIE) en fonction du nouveau périmètre ;
- consultation du CSE sur les modifications notables d'organisation et information sur les modifications mineures ;
- mise en place de la nouvelle organisation (recrutements, mise à jour des fiches de poste, des notes d'organisation, etc.).

La conduite de ce projet se heurte toutefois à l'absence de responsable de maintenance, ce dernier ayant démissionné. Un certain nombre d'actions sera néanmoins déployé sans attendre le remplacement.

Un élu du CSE

La prochaine réunion est programmée le 9 décembre.

D. BECT

Nous pourrions faire un point d'avancement lors de cette réunion.

*

Un élu du CSE

Nous pensons qu'il est nécessaire de prévoir une communication pour clarifier le projet NVH. De nombreuses rumeurs circulent sur le sujet et les salariés ne comprennent pas clairement les tenants et les aboutissants du procédé NVH.

D. BECT

Très bien. Nous vérifierons de quelle manière nous pouvons communiquer sur le sujet.

Un élu du CSE

Prévoyez-vous de renforcer le CIME lors du démarrage de NVH ?

D. BECT

La réflexion est en cours.

2. Questions diverses

Organisation des locaux syndicaux durant la phase de travaux éventuels

D. BECT

Je n'ai pas connaissance du planning, mais (*inaudible 3:43:26*).

Une élue du CSE

Il serait intéressant de profiter des travaux pour réorganiser l'espace.

Point sur la réfection du poste de garde

Aucune réponse n'est apportée sur ce point.

Point sur le changement de badges

D. BECT

Le renouvellement est prévu d'ici le 4 novembre.

Retour à la carte tiers payant de la Mutuelle Viventer en version papier plastifiée

D. BECT

Sauf erreur de ma part, cela n'est pas prévu.

VII. Agenda des prochains CSE et commissions 2021

Les prochains CSE se tiendront les 16 novembre et 14 décembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 25.

Vincent Morgan de Rivery

Approuvé lors du CSE du 15 février à 11 voix pour et 2 abstentions

